

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉCOLE
Année scolaire : 2018/2019**

École primaire	Les petits elginois
Coordonnées : Adresse, N°de tel, adresse mail	Chemin des écoliers – 69620 Légnys. Tel : 04 74 71 68 67 Mail : ce.0690873z@ac-lyon.fr
Direction	Maité MONTOYA
Date	18/06/19
Ouverture de séance	18h30
Clôture de séance	20h30

Présents

NOM	FONCTION	Membre permanent (cocher)
Mme MONTOYA	directrice	x
Mme DONADEI	enseignante	x
Mme NOTIN	enseignante	x
Mme JOVILLARD	Maire	x
M. CORDIER	Ajoint Mairie commission école	x
M.THEVENET	Mairie commission école	x
M. GOURBEYRE	DDEN	x
Mme MOISSET	Représentante de parents d'élèves	x
M.FOLLIOT	Représentant de parents d'élèves	x
Mme PLASSE	Atsem + Employée municipale	x
Mme BERLIET	Employée municipale	x

Absents excusés

M. LORENZETTO	DDEN	x
M.GUYOT	Représentant de parents d'élèves	x

Ordre Du Jour

- bilan de l'année
- préparation de la rentrée 2019 :
 - effectifs
 - élections des représentants de parents
 - projets
- travaux et commandes

Rappel : Comme aucun point n'a été soulevé par les parents avant le conseil, il n'est pas possible d'aborder un nouveau sujet non inscrit à l'ordre du jour. En revanche, les délégués de parents peuvent prendre la parole pour chaque point abordé et prévu.

Compte-rendu du conseil

1/ Bilan de l'année écoulée

- **nouveaux rythmes scolaires** : depuis la rentrée 2018, notre école respecte les recommandations favorables au rythme des enfants, les grandes matinées de travail sont vraiment bénéfiques, l'après-midi est raccourci et la journée se termine plus tôt.

- projets en lien avec le projet d'école :

Après notre projet papier l'année dernière et avec le projet sur l'eau cette année, nous continuons d'accompagner les élèves vers une démarche éco-citoyenne, pour les amener à un comportement responsable envers l'eau (ne pas gaspiller lors des activités du quotidien à l'école : boire, se laver les mains, chasse d'eau, arrosage ...).

- projets scientifiques :

Nombreuses activités pédagogiques en lien avec l'expérimentation scientifique, notamment de la matière « eau », mais pas seulement, avec notamment la venue de deux intervenantes du dispositif « Labomobil » d'Ébullisciences, le 13 juin : ateliers « air/eau » et « chimie des aliments » pour les maternelles et CP/ce1, et « atelier police scientifique » pour la classe de cycle 3. Les enfants étaient répartis sur différents ateliers avec pour consignes : observer, trouver une idée et tester. Ils ont donc cherché à adopter une démarche scientifique. Ces ateliers étaient intéressants car beaucoup de manipulations pour les élèves, et du matériel spécifique, avec un temps de langage en début et fin d'atelier. Certaines notions restent à approfondir en classe, en raison de la courte durée de l'intervention. (intervention financée par le Sou des écoles)

D'autres expériences sont organisées en classe avec les enseignantes.

La classe des Ce2 Cm1 Cm2 s'est rendue au collège le 11/06 pour la rencontre « sciences buissonnières » : une sorte de marché des connaissances des sciences, à laquelle participaient trois écoles et les 6èmes. Chaque classe proposait une expérience scientifique. Le thème de la classe, qui travaillait sur la densité des liquides, était le « cocktail arc-en-ciel ».

- projets artistiques :

Toute l'école a assisté au spectacle « *De l'eau ! De l'eau ! De l'eau !* » de la Compagnie Scolopendre le jeudi 2 mai. Ce très beau spectacle, très poétique et très riche sur le plan artistique, puisqu'il allie différentes techniques (théâtre d'ombres, jeux de lumière, et musicien/chanteur), a plu à tous, petits et grands.

L'un des artistes du spectacle est revenu la semaine suivante pour initier les élèves au théâtre d'ombres et appréhender l'élément « eau » dans ses différents aspects plastiques. C'était particulièrement intéressant pour les élèves de passer de l'autre côté du rideau, de découvrir de nouvelles techniques, jouer avec les ombres/les lumières et créer une atmosphère poétique. (spectacle et ateliers financés par le Sou des écoles)

- Sortie scolaire : pour la première fois depuis plusieurs années, les trois classes participent à la même sortie.

Pour prolonger notre travail sur l'eau, sortie prévue le 20/06 aux Jardins Aquatiques de St Didier : un grand parc complètement aménagé, qui comporte une vingtaine de pièces d'eau de styles et de tailles différentes. Les élèves pourront découvrir de nombreuses espèces de plantes aquatiques, le jardin des bambous et les animaux aquatiques, notamment les carpes Koi.

Pour nous accompagner, nous avons privilégié les parents qui se sont investis toute l'année au sein du bureau du Sou des écoles. (4 accompagnateurs car places limitées dans le car qui nous transporte)

(sortie financée par le Sou des écoles). Selon les prévisions la météo qui annonce des orages, possibilité d'annuler le jour même.

NB : la sortie a effectivement été annulée pour des raisons de sécurité. Pas de possibilité de report.

- autres projets :

- La Fête du Printemps a eu lieu le 11 mai. Le soleil était au rendez-vous pour le défilé et le goûter. Deux thématiques étaient proposées pour les déguisements : les émotions et l'eau (éléments, animaux, métiers, loisirs ..). Tout le monde a été bien inspiré. Nous remercions tous les parents/ grands-parents/ nounous qui ont fait de

cet après-midi un moment festif et convivial en apportant un goûter « emballé » pour tous les enfants : gâteaux et boissons. Merci à la mairie pour avoir fourni gobelets jetables et serviettes.

-Projets sportifs :

Piscine : la dernière séance a eu lieu le vendredi 15 juin. Les séances se sont bien déroulées. Laurence Donadei souligne la difficulté de trouver des parents accompagnateurs. Cette année en effet, un parent a fait quasiment tous les accompagnements. Elle annonce aussi que les séances se dérouleront l'année prochaine le premier semestre (les jeudis matins). Les parents disponibles pour accompagner peuvent dès à présent se proposer. (cf point piscine dans partie « projets » de la partie « rentrée 2019 »)

Pour rappel, l'activité piscine et les trajets en car sont financés par la Communauté de communes et la Mairie.

USEP : La dernière rencontre sous forme de randonnée, a eu lieu lundi 17/06. Il s'agissait à la fois de fournir un effort physique (marche de 8,5 km : Oingt-Theizé-Bois d'Oingt) mais aussi de développer des compétences d'orientation.

- Lecture des élèves de ce2-cm en maternelle, à chaque veille de vacances : deux à trois groupes composés de 2/3 élèves préparent en amont la lecture à voix haute et travaillent sur l'intonation et l'expression, l'album ayant été choisi par l'enseignante de maternelle, et viennent ensuite en classe pour une lecture offerte face à un petit groupe d'élèves de maternelle (albums différents suivant le niveau des élèves).

- opération « un livre pour les vacances » dont l'objectif est de promouvoir les livres et du goût de la lecture : Pour la deuxième année consécutive, l'opération « un livre pour les vacances » est reconduite. Tous les écoliers de CM2 vont recevoir au cours du mois de juin un recueil des fables de La Fontaine pour les accompagner durant les vacances d'été. Ce livre, comme le précédent, réunira littérature et art du dessin. (Après Joann Sfar, c'est Voutch qui a accepté d'illustrer chacune des vingt-six fables du recueil). Les modalités de remise de ces livres restent à définir. L'ouvrage sera présenté en classe.

- Liaison CM2 -6ème : Les Cm2 se rendront au collège pour passer une journée avec les élèves de 6ème le 22/06. Les parents sont chargés du trajet. Leur enseignante restera à l'école avec les CE2 et CM1. Le chèque pour le repas doit être remis à l'enseignante qui les regroupera dans une enveloppe et les confiera à un élève chargé de la transmettre au personnel du collège au moment de l'appel du matin.

- Liaison GS-CP : Une rencontre est prévue la dernière semaine d'école. Les GS iront dans leur future salle de classe pour réaliser quelques activités avec l'enseignante de CP, tandis que les CE1 viendront dans la classe de maternelle.

- Spectacle de fin d'année :

Le samedi matin 29 juin, les élèves présenteront les chants travaillés en classe tout au long de l'année avec Pascal Birel et les enseignantes, sur le thème des émotions. Une répétition générale aura lieu le mardi matin 25 juin. Des programmes seront préparés par les élèves d'élémentaire, comme chaque année. Le spectacle commencera vers 10h30 (durée : une heure environ) et sera suivi du repas organisé par le Sou des écoles puis la traditionnelle kermesse l'après-midi.

- autres points :

- santé scolaire : bilan médical des enfants de PS par les professionnels de la PMI le 14 mai, et bilan infirmier des CP le 25 mars.

2/Préparation rentrée 2019

Au niveau du personnel de l'école, des changements sont prévus puisque Stéphanie Berliet ne travaillera plus avec nous l'année prochaine. Nous interrogeons la mairie pour savoir qui la remplacera, tant pour la cantine et la couchette, que pour le ménage. Il nous est répondu que le recrutement est en cours.

- **effectifs** : à ce jour, en fonction des inscriptions déjà effectuées (9 futurs PS, et une élève qui doit arriver en CM2) et des départs annoncés, nous estimons le nombre d'élèves à la rentrée à 63 : 20 élèves en maternelle, 19 en CP-CE1 et 24 en CE2-CM1-CM2.

Nous demandons aux parents de bien nous informer de tout changement (départ ou arrivée). Deux départs ont été évoqués mais pas de radiation demandée par les parents à ce jour donc les élèves concernés sont pour l'instant comptés dans les effectifs.

- **élections des représentants de parents:**

Je rappelle que les parents qui sont représentants le restent jusqu'aux prochaines élections, c'est-à-dire jusqu'en octobre 2019.

Le guide relatif à l'organisation des élections, document de 50 pages paru mi-septembre 2018, indique :

«A la fin de l'année scolaire (..) le conseil d'école désigne en son sein les membres d'une commission composée du directeur d'école, président, d'un enseignant, de deux parents d'élèves, d'un délégué départemental de l'Éducation nationale ainsi que, éventuellement, d'un représentant de la collectivité locale. Cette commission, constituée en bureau des élections, est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections. Elle établit les listes électorales, reçoit les bulletins de vote par correspondance sous double enveloppe, organise le dépouillement public et en publie les résultats. »

Il est également noté que si cette commission ne peut se constituer, toutes ces opérations incombent au directeur. C'est ce qui s'est fait ces dernières années pour éviter de déranger, mobiliser et surcharger les différents membres du conseil. Suite aux interrogations posées lors des dernières élections, cette commission sera désignée lors du présent conseil et sera chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections 2019. Sont nommés : Mme Moisset et M. Folliot, Mme Donadei, et pour le DDEN, M. Gourbeyre explique que ce sera celui qui sera disponible à ce moment-là (lui-même ou M. Lorenzetto).

Une réunion d'information concernant les élections a été demandée par certains parents. Le guide précise que les informations relatives à l'organisation des élections sont données lors de la réunion de rentrée (c'est ce qui s'est toujours fait à Légny). Toutefois, pour répondre à l'attente de ces quelques parents, une réunion « spécial élections » sera proposée mi-septembre. Le guide sera diffusé sous forme numérique aux parents (mail ou site de la mairie)

- **projets** :

-Dernière année de notre projet d'école actuel : pour la partie sciences, nous avons choisi de travailler sur le monde végétal et animal, plus précisément le jardin et les bêtes qui s'y développent. Nous utiliserons les espaces verts de l'école pour des plantations. Nous explorerons une nouvelle matière, après le bois, le papier et l'eau : la terre, dans ses aspects scientifiques et artistiques.

-Piscine : planning établi par la Communauté de Communes : les séances sont prévues le jeudi matin, en première période (septembre à fin janvier). Pas de changement possible. Ce créneau en première période est plus compliqué pour les CP, qui sont moins autonomes en début d'année. L. Donadei demandera dès le début d'année des accompagnateurs, en insistant sur l'importance d'avoir plusieurs parents pour établir un roulement et que ce soit moins lourd pour les parents qui s'investissent.

- projet musique : Nous demandons à la mairie que l'intervention de Pascal Bicrel, qui nous aide à monter de beaux spectacles depuis plusieurs années, soit reconduite l'année prochaine. Comme cette année, elle comprendrait une dizaine de séances réparties tout au long de l'année. Nous demandons aussi qu'une séance supplémentaire soit ajoutée, afin de pouvoir aller à la Maison de Retraite du Bois d'Oingt, pour présenter les chants aux résidents. Ce projet, mis en place plusieurs années de suite, n'a pu être réalisé cette année en raison du nombre limité de séances de Pascal (par rapport aux séances hebdomadaires précédentes) mais il tient à cœur à l'équipe enseignante de le reconduire l'année prochaine.

3/ Point budget, commandes, travaux

Nous remercions la Mairie pour les travaux effectués ce trimestre.

Nos demandes à la Mairie :

- suite au dernier conseil d'école, il a été question d'un devis en cours pour masquer les gaines des compteurs dans la cour. D.Cordier rappelle qu'il n'y a aucun danger et qu'une barrière est envisagée. C'est à étudier pour une mise en place l'année prochaine.

- nous réitérons notre demande d'avoir des bancs supplémentaires dans la cour pour que les élèves puissent s'asseoir à l'ombre, puissent disposer d'un espace pour leurs jeux ... Autour des arbres, comme vu dans d'autres écoles et déjà demandé, ou à défaut de simples bancs à différents endroits et à l'ombre (entre les arbres, le long des murs ..)

- Tricycles : les roues avant sont très usées, la première couche d'enrobage (noire) est arrachée. Il est demandé à la mairie de remplacer ces roues avant (au lieu d'investir dans de nouveaux tricycles).

- Dans la lignée de notre travail de cette année sur l'eau, et en prévision de notre futur projet sur le thème du jardin, nous aimerions inscrire notre école dans une démarche écologique et responsable pour arroser nos futures plantations. C'est pourquoi nous souhaiterions l'achat d'un récupérateur d'eau. Nous demandons à la mairie de le prévoir dans le budget, et de voir avec l'équipe enseignante pour le choisir à la rentrée car certains critères sont importants pour nous (en terme d'aspect pratique et fonctionnel pour les élèves, et de normes de sécurité)

Travaux à prévoir :

Les extérieurs :

- dans les toilettes extérieures garçon, dans le WC qui ferme, le mitigeur est cassé : un élève a voulu ouvrir l'eau et le mitigeur lui est resté dans la main. A voir si cela se répare ou se change.

- Poutres qui forment l'avancée de toit du bâtiment A vers le Square de la Paix : comme évoqué lors du dernier conseil, certaines sont fendues, d'autres sont en travers, se sont déplacées. Nous demandons qu'elles soient solidement fixées au plus vite, et avant le fin de l'année scolaire, pour des raisons de sécurité évidentes.

- Portillon pour passage du rang des élémentaires : il a claqué un jour de grand vent et depuis, ne fermait plus. Il a été remis en état.

- Serrure du portillon de l'école vers cour maternelle/cycle2 : la pièce métallique qui sert à retenir le verrou n'est pas fixe, ni assez large et le portail s'ouvre d'une simple pression.

- Tuyau gouttière cour : entre les toilettes et l'escalier, le tuyau de la gouttière présente un trou, à hauteur de main d'enfant, dans une partie métallique qui peut donc blesser un enfant. A colmater.

- Prévoir de tondre les espaces verts avant la fête de l'école, notamment autour des plantations.

- Pour l'été, enlever les filets des paniers de basket de la cour et prévoir de repeindre les jeux au sol de la cour (marelle etc).

Le bâtiment A :

- serrure entrée hall maternelle : la clé reste régulièrement bloquée à l'intérieur.

- dans la salle de garderie : la poignée de l'une des fenêtres (système oscillo-battant) ne se baisse plus.

- porte-savon des sanitaires : il manque le cache, donc les élèves mettent les doigts à l'intérieur, ce qui est contraire à toute règle d'hygiène.

Le bâtiment B :

- TNI classe de L. Donadei : depuis le premier conseil il a été évoqué un problème de netteté, qui venait d'un problème de fixation du vidéoprojecteur : pour résoudre le problème il faut le fixer au plafond. D.Cordier dit pour trouver une solution, il faut se pencher sur la question car cela demande des aménagements dans la classe, et voir avec la société qui a vendu le vidéoprojecteur. L. Donadei souligne que puisque ces aménagements demandent du temps, l'été et les vacances sont donc propices à ces travaux, afin de pouvoir utiliser toutes les fonctionnalités du Vidéoprojecteur à la rentrée.
- Auréole au plafond dans la classe de L. Donadei : vérifier l'origine pour pouvoir agir en conséquence.
- Nid de guêpes repéré au-dessus de l'entrée de la classe de L. Donadei : D.Cordier est intervenu pour l'enlever.
- un paillason devant la classe de L. Donadei, comme celui de N. Notin, car l'ancien est trop abîmé.
- porte côté classe N. Notin : la poignée lui est restée dans la main, elle l'a montré à Pierre qui va s'en occuper.
- sanitaires bâtiment élémentaire : afin de respecter les règles d'hygiène :
 - le dévidoir de papier toilette est mal fixé, les enseignantes le recollent fréquemment, mais au final le papier toilette est au sol ce qui n'est pas hygiénique. Il faut donc le remplacer par un système plus robuste.
 - les distributeurs de savon ne sont pas adaptés, notamment pour les élèves de cp-cel : l'un des distributeurs est trop haut pour eux, et celui à leur portée nécessite d'appuyer trop fort pour que le savon coule, ils n'y arrivent pas donc se lavent les mains à l'eau seulement. Il faut donc le remplacer par un distributeur facilement utilisable, et éventuellement en rajouter un deuxième.

Le conseil s'est clos sur ce point.

Légny le 18/06/2019

Rédigé par la présidente du conseil

Présidente de séance : Directrice

Maïté MONTOYA
